

République Française  
Département SEINE ET MARNE  
**BRIE DES RIVIERES ET CHATEAUX**

## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 07/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
55	51	54

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 54
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026, le 7 Avril à 18:30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur POTEAU Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers le 01/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes et publiés sur le site internet de la CCBRC le 01/04/2026.

**Présents** : M. POTEAU Christian, Président, Mmes : ANESA Françoise, BALLABENE Sandra, BOISGONTIER Béatrice, CASIER PATRICIA, COCHARD Catherine, DELENIN Christine, DESNOYERS Monique, DUMENIL Stéphanie, EMARRE Martine, GAVARD Nadine, GUILLOU Sylvie, HELLIAS Aline, KUBIAK Françoise, LOPES Alexandra, LUCZAK Daisy, MAUGERE Marie, PASQUET Hélène, PONSARDIN Catherine, RIBERT Nathalie, TAMATA-VARIN Marième, TORCOL Patricia, VERHAEGHE Cindy, VIBERT Nicole, MM : ANTHOINE Emmanuel, BELFIORE Élio, BOUNICHOU Gauthier, CASSARD Philippe, CEDILLE Nicolas, CHRISMONT Jérémie, DE VIENNE Tanguy, DUFOUR Philippe, FOUCAULT Alain, GERMAIN Jean-Luc, GOMES Johan, GROSLEVIN Gilles, KARAR Franck, LAGÜES-BAGET Yves, LE MÉE Jean-Yves, MATÉOS Pascal, MOTTE Patrice, PRIOUX Pierre-François, RACINE Pierre, REMOND Bruno, ROSSIGNEUX Gilles, SAOUT Louis Marie, SIRERA Manuel, VENANZUOLA François, VERHEYDEN Matthieu, VIOLETTE Jean-Luc, WOCHENMAYER Jonathan  
Suppléant(s) : COCHARD Catherine (de M. GERMAIN Éric)

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme JANKOWSKI Valérie à M. VIOLETTE Jean-Luc, MM : DI PIERDOMENICO Gino à Mme BALLABENE Sandra, SAINT-JALMES Patrice à Mme CASIER PATRICIA  
Excusé(s) : M. GERMAIN Éric

Absent(s) : M. BISCUIT Laurent

**A été nommé(e) secrétaire de séance** : M. BELFIORE Élio

### 2026\_65 – Culture - projet " Miniambule - Demande de subvention

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, et notamment la compétence supplémentaire en matière de culture,

**Considérant** l'acquisition d'un module culturel itinérant « Miniambule », mobile, pratique et simple d'utilisation, spécialement créé pour répondre à l'itinérance sur les territoires ruraux,

**Considérant** que pour financer ce projet, la CC Brie des Rivières et Châteaux a entamé des discussions avec plusieurs financeurs,

**Considérant** le montant total du projet de 20 400 € TTC et la possibilité pour la CC Brie des Rivières et Châteaux de solliciter les aides financières suivantes :

Plan de financement – Projet MiniAmbule CCBRC			
Dépenses		Recettes	
Miniambule - Acquisition	17 640,00 €	DRAC DGD	5 000,00 €
Location box - Annuelle	1 560,00 €	REGION	4 000,00 €
Identité visuelle - Customisation	1 200,00 €	MSA	4 000,00 €
Coût total du projet TTC :	20 400,00 €	DEPARTEMENT	3 000,00 €
		CCBRC	4 400,00 €
		Total financement :	20 400,00 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Le Conseil Communautaire :

**SOLLICITE** les différents financeurs selon le tableau suivant :

DRAC DGD	5 000,00 €
REGION	4 000,00 €
MSA	4 000,00 €
DEPARTEMENT	3 000,00 €

Avec un reste à charge pour la CC Brie des Rivières et Châteaux de 4 400 €.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs aux demandes d'aide financière auprès des financeurs.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :  
Au Châtelet-en-Brie, le 08/04/2026  
**Le Président,**  
Christian POTEAU

**Le Secrétaire de séance,**  
M. BELFIORE Élio



Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le 14/04/2026



ID : 077-200070779-20260407-2026\_65-DE

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de 2 mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet conformément à l'article L.231-4 du code des relations entre le public et l'administration. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois. La saisine du Tribunal Administratif peut s'effectuer par voie dématérialisée par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le 14/04/2026



ID : 077-200070779-20260407-2026\_65-DE

## « La Miniambule ou l'itinérance artistique en milieu rural »



"Lire, voyager, partager : la culture à portée de tous"

### **INTRODUCTION : Evolution du territoire et accès inégal à la culture :**

L'espace rural a longtemps été le lieu privilégié de l'agriculture, et bien que le territoire de la CCBRC reste attaché à sa pratique agricole, le nombre d'agriculteurs a fortement diminué et les modes de vies et de pensées ont évolué. Ces changements se traduisent par une périurbanisation, avec une population qui souhaite profiter des avantages de la ville avec « la qualité de vie » de la campagne. Même si la Seine-et-Marne est relativement bien équipée en espaces culturels (salles de spectacles, scènes nationales, médiathèques...), à l'ouest, le long des axes routiers principaux, l'accès à la culture s'appauvrit par manque de structures et de possibilité de mobilité des publics dès que l'on s'en éloigne.

La CCBRC, située au centre de la Seine-et-Marne, est un territoire attractif mais la mobilité en est un enjeu majeur. Sa population majoritairement familiale peine à circuler en transports en commun et certains publics restent éloignés de la culture (familles modestes, personnes âgées ou à mobilité réduite...)

Par ailleurs, la CCBRC ne dispose pas d'équipement culturel d'envergure, hormis le théâtre du Centre de réadaptation de Coubert (fermeture prévue en 2028) et l'Espace culturel du Château (commune du Châtelet-en-Brie). Les 19 bibliothèques du réseau de Lecture Publique ont des locaux et propositions hétérogènes, avec des surfaces allant de 27 à 100 m<sup>2</sup> (hors médiathèque du Châtelet, 293 m<sup>2</sup>) qui ne permettent pas dans leur grande majorité la mise en place d'actions culturelles intramuros.

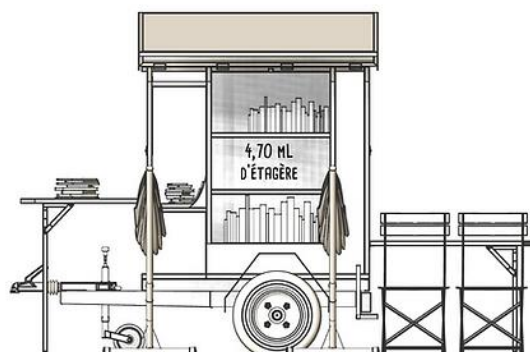
**L'accessibilité des publics et la mobilité des actions sont des axes forts du PCSES (Projet Culturel Scientifique Educatif et Social), du projet de service, et du CTG (Contrat territoire Global).**

Le service culturel, dans le cadre de la programmation 2026, propose un premier semestre autour de la thématique de l'Education aux Médias et à l'Information, et un second semestre autour du Développement Durable. L'« action phare » en serait la seconde édition du festival « Sème ta graine », privilégiant les petites formes et l'itinérance, mais également une acquisition et un investissement durable : **La Miniambule.**

## LE PROJET :

Le service culturel propose l'acquisition d'un module culturel itinérant : **La Miniambule**, mobile, pratique et simple d'utilisation a été spécialement créée pour répondre à l'itinérance sur les territoires ruraux.

### *LA MINIAMBULE*



Avec son esthétique ludique, originale et modulable attirant la curiosité, elle propose une offre culturelle adaptée au plus proche de la population, un lien social et favorisant la mixité sociale. L'idée maîtresse est de privilégier des propositions artistiques légères et itinérantes tout au long de l'année. Son volume et son poids (moins de 500kg – sans contraintes administratives) lui permettent de s'adapter aux spécificités de chaque lieu, qu'il soit en extérieur ou intérieur, dans un espace au calme ou un lieu de passage, valorisant ainsi le patrimoine riche et diversifié de la CCBRC.

Déployant hamacs, tables, chaises, livres..., la Miniambule entend ainsi aller à la rencontre des habitants, leur permettant de partager des moments de convivialité, de découvertes artistiques (ateliers, spectacles « petites formes ») et rencontres littéraires et culturelles.

L'espace intérieur peut se transformer en mini espace lecture, le véhicule du service permettant le transport et stockage de bacs de livres, chaises longues...

De plus, couleurs et motifs sont personnalisables pour refléter au mieux l'identité de la CC : la Miniambule est un véritable outil de communication.

### Des pistes d'actions concrètes :

- Un accès libre pour lire sur place à proximité des bibliothèques afin de prolonger leurs actions et m<sup>2</sup>.
- Un accès libre pour lire sur place dans les communes qui n'ont pas de bibliothèque afin de toucher et rassurer les publics éloignés de la lecture
- **Proposer un espace propice à une programmation culturelle de petites formes hors les murs : contées, arts de la rue, lectures à haute voix...**
- **Mettre en place des ateliers : créatifs, scientifiques, numériques, autour du DD, de la nature...**
- Participer aux événements de la CCBRC avec une sélection de livres et une programmation culturelle en lien
- Rencontrer des publics sur les structures spécifiques : petite enfance, enfance, scolaires, collèges, jeunes, établissements spécialisés...
- Un module géré par le service culturel mais prêtable (sous conditions) aux communes et autres services de la CC pour valoriser leurs actions.



## OBJECTIFS :

- Rendre la lecture et la culture accessibles à tous avec un outil tout-terrain favorisant les actions itinérantes
- Prolonger l'espace des petites bibliothèques avec des actions hors les murs
- Proposer des actions dans les communes ne disposant pas de bibliothèques
- Lutter contre l'isolement culturel
- Créer du lien social en redonnant de la valeur à l'espace commun et de la qualité au temps collectif
- Donner de la visibilité à l'action culturelle de la CCBRC, à des événements festifs et/ou conviviaux sur les communes du territoire
- Enrichir et valoriser l'image du Réseau de Lecture Publique lors des manifestations nationales, municipales...
- Répondre aux contraintes actuelles (1 agent technique sur la CC) avec une proposition pérenne allégeant la logistique, favorisant ainsi l'autonomie technique des services

## PARTENAIRES :

**Z'Ambules et Compagnie** est une association qui œuvre à la conception et à la création d'espaces de convivialité, de partages et/ou d'interactions, dans le but de créer du lien social et de la cohésion territoriale. Cette association propose actuellement deux services :

- **Les modèles préconçus.** Dans ce cas, on commande un modèle existant et on le personnalise en choisissant ses couleurs et ses motifs/logos.

- **Les projets sur mesure.** Dans ce cas, ils dessinent un objet correspondant au mieux à notre cahier des charges et au budget. Un travail qui s'échelonne sur plusieurs mois mais qui, au final, est entièrement personnalisé, et donc unique.

L'association œuvre sur la réalisation des Z'Ambules de A à Z, de la prise de contact à la première esquisse, de la 3D à l'assemblage des différents éléments sous-traités et même jusqu'à la livraison.

<https://www.les-zambules.com/>

De nombreux espaces culturels et médiathèques ont fait appel à leurs services en France et ailleurs : Paris, Versailles, Serris, Saint-Denis, Marne-et-Gondoire, Saint-Brieuc, Blois, Bordeaux, Bruxelles....

**Autres partenaires :** services et bibliothèques de la CC, communes, artistes, intervenants, financeurs...

## DESCRIPTION TECHNIQUE : cf. Annexe

Le véhicule Kangoo du Service Culturel va être remplacé dans le cadre du marché global de location longue durée des véhicules. Une borne d'attelage pourrait être prévue à cette occasion. Aucun permis spécifique n'est requis pour tracter ce module.

## BUDGET PREVISIONNEL :

**Investissement :** Conception, réalisation, livraison du module, garantie 2 ans et formation à l'utilisation : 17 640€ (voir devis en annexe)

**Fonctionnement :** Garage situé à côté des box service culturel et communication (ferme de l'église Féricy) 19 m<sup>2</sup> : 130€ /mois x 12 = 1560€/ an

Assurance : en attente du devis

**Total 2026 :** 17 640 + 1560 = 19200€ + 1200 (graphiste/ customisation) = **20 400€**

### - Pistes de subventions à confirmer :

Drac (DGD), Département, CAF (CTG), Région (aide investissement structures itinérantes) , MSA, CNL

## POINT de VIGILANCE

Le calendrier de commande de l'association se remplit très vite. Il serait donc souhaitable d'anticiper le plus tôt possible la commande si on souhaite pouvoir mettre des actions en place dès juillet 2026, pour l'Eté culturel par exemple.

Pour les projets sur mesure, le constructeur recommande d'anticiper au maximum car la conception est un travail nécessitant du temps et un échange régulier. A titre indicatif, le temps de conception prend au minimum trois mois, et il faut compter généralement 10 à 15 semaines de fabrication pour les projets sur remorque.

## ETAPES DE REALISATION - Calendrier prévisionnel :

### 2025

Mai : 1<sup>er</sup> contact

Juillet : RDV en visio

Novembre : Visite atelier

Début décembre : Idéalement : Validation et 1<sup>er</sup> acompte

### 2026

Mars : Début de fabrication

Juin : Livraison et formation à l'utilisation

Juin ou juillet : Lancement officiel/ inauguration : Eté /Eté culturel ?

Ou septembre-Octobre / Festival « Sème ta Graine »

Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 077-200070779-20260407-2026\_65-DE



# **ANNEXES**

## **Description technique**

## **Devis**



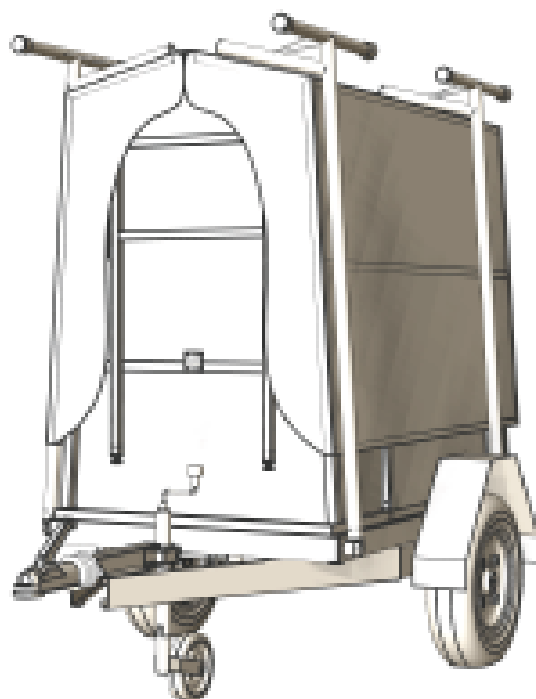
# Bibli remorque

EN VERSION REMORQUE... POUR ALLER PLUS LOIN !

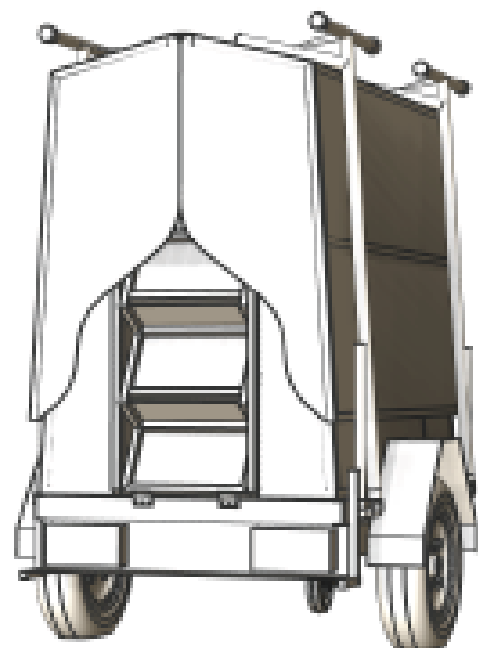
Suite à plusieurs demandes de Réseaux des Médiathèques, nous avons décidé de proposer une version remorque (voiture) de la Bibliambule.

Dans cette même démarche de favoriser l'accès pour tous aux livres, cette version permet de parcourir de plus grandes distances et ainsi promouvoir la lecture, le partage et la détente en milieu rural aussi! Avec la remorque Bibliambule vous pourrez ainsi aller de villes en villages, déployer votre bibliothèque hors les murs et offrir aux passants un espace chaleureux et accueillant. (Hamacs pour les petits mais aussi pour les grands).

Pour cette Bibliambule remorque vous avez le choix entre deux versions, la version étagères ou la version cabane. Présentations pages suivantes. À vous de choisir ce qui vous convient le mieux.



VERSION ÉTAGÈRES (V1)



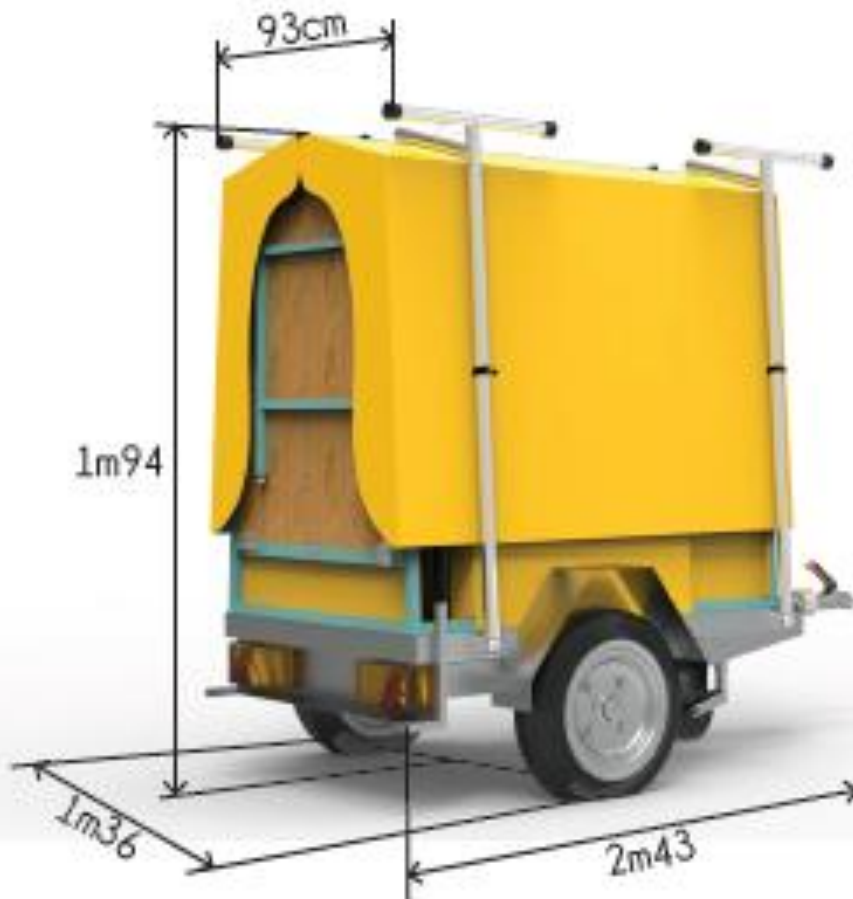
VERSION CABANE (V2)

RAL 6027

Couleur Dibond :

RAL 1023

Couleur hamacs :



## VERSION 1 : ÉTAGÈRES

- 6 étagères (3 de chaque côté) 4, mètres linéaire en tout
- Une table pour 4 personnes
- Une table hauteur comptoir
- 4 hamacs (2 de chaque côté)



Rangement pour chiliennes, tapis et coussins



Rangement des chaises et des rallonges de hamac



Possibilité d'accrocher des affiches ou de dessiner au stylo craie

Longeur : 3m42

Largeur : 5m40

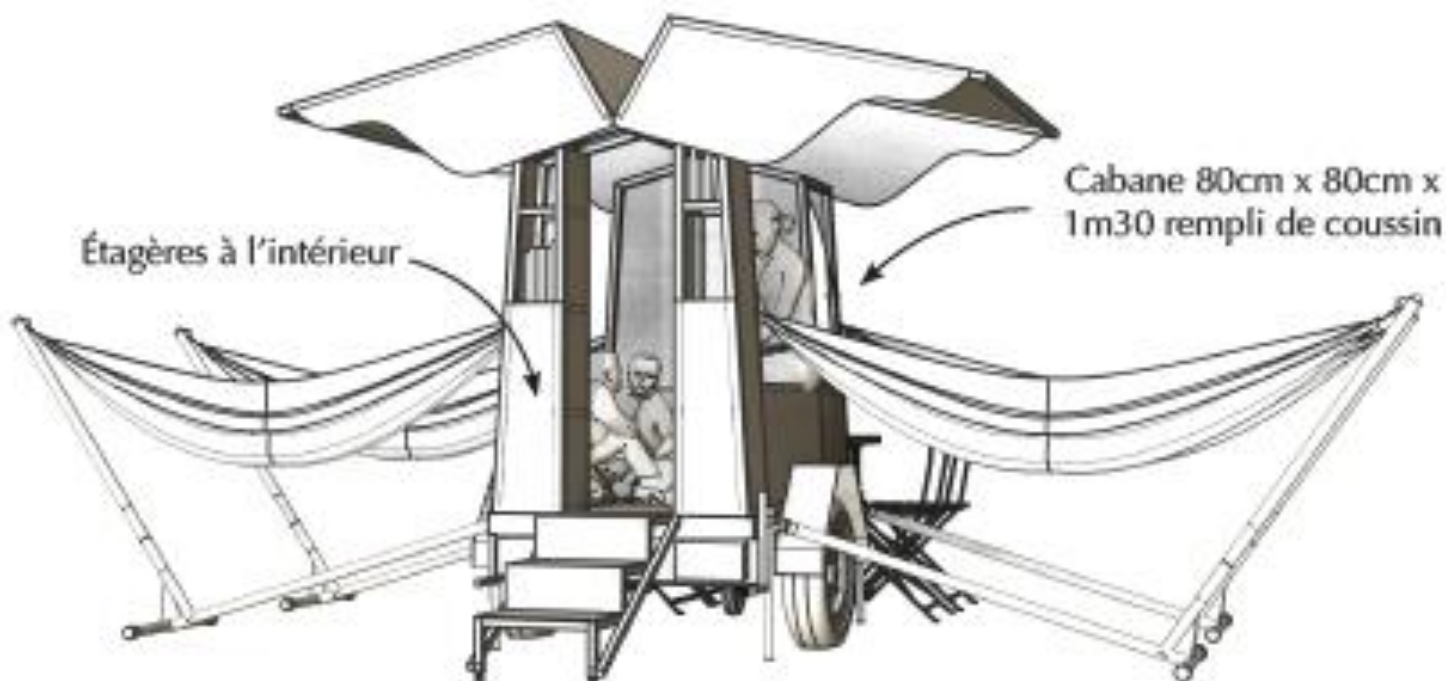
Hauteur : 2m28

## VERSION 2 : CABANE

- 2 colonnes de livres, 2,40 mètres linéaire
- Une table pour 4 personnes
- Une mini cabane à l'intérieur (pour les enfants)
- 4 hamacs (2 de chaque côté)



Longueur : 3m36  
Largeur : 5m40  
Hauteur : 2m28





Envoyé en préfecture le 14/04/2026  
Reçu en préfecture le 14/04/2026  
Publié le 14/04/2026  
ID : 077-200070779-20260407-2026\_65-DE



# Bibli remorque

Valable 3 mois à compter de la date d'expédition du mail

## DESCRIPTION :

Aménagement sur une remorque de 1m/1m50 (charge utile)  
Cette remorque s'accroche derrière une voiture et se conduit avec un permis B. La Bibliambule et sa remorque pèse 260 kg, le PTAC est de 500 kg vous avez donc 240 kg de libre pour transporter les livres et d'autres éléments.

L'aménagement est en aluminium, l'habillage et la toiture sont en Dibond, les tables en bois, les supports de hamac en inox et les hamacs en toile de parachute.

Les couleurs sont personnalisables ainsi que les impressions.

**Les 2 Versions : 16 300 € \***

\* TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts

## OPTIONS :

- Hamac supplémentaire (prix unitaire) 30 € \*
- Chaises pliantes (prix unitaire) 36 € \*
- Chiliennes/transat (prix unitaire) on peut en mettre 5 dedans 35 € \*
- Laquage transparent pour protéger les impressions 850 € \*
- *Modification des plans* T/D

Frais de livraison non inclus

T/D : Tarif sur demande

Z'Ambules et Compagnie - Association loi 1901



Envoyé en préfecture le 14/04/2026

Reçu en préfecture le 14/04/2026

Publié le 14/04/2026

ID : 077-200070779-20260407-2026\_65-DE



# La Bibliambule

## DÉTAILS :

Fabrication à la commande

Règlement en 2 fois : 2/3 à la commande et 1/3 à la livraison.

Paiement par virement bancaire.

## Délai de livraison :

Environ 15 semaines à compter du jour de réception de l'acompte et de la validation des choix esthétiques (hors mois d'août et sous réserve de disponibilité).

Le calendrier de fabrication des Z'Ambules se remplit très vite ! Nous vous conseillons de vous y prendre à l'avance pour votre commande.

[www.les-zambules.com](http://www.les-zambules.com)  
[www.facebook.com/zambules](https://www.facebook.com/zambules)  
[zambules@gmail.com](mailto:zambules@gmail.com)  
07 49 94 86 15



# Z'AMBULES ET COMPAGNIE

17 rue Henry Monnier  
75009 Paris  
FRANCE  
Tel : 07.49.94.86.15  
mail : zambules@gmail.com  
www.les-zambules.com

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIE DES RIVIÈRES ET CHÂTEAUX  
6, ROUTE DE FONTAINE-LE-PORT  
77820 LE CHÂTELET-EN-BRIE

09/02/2026

N°260209

## DEVIS pour une Mini BIBLI REMORQUE - LA MINIAMBULE

Une bibliothèque avec tables et hamacs.

### DÉTAILS

#### - Un module de base : VERSION 2 CABANE

Aménagement sur une remorque de 1m/1m50 (charge utile). Cette remorque s'accroche derrière une voiture et se conduit avec un permis B.

L'aménagement est en aluminium, l'habillage et la toiture sont en Dibond, les tables en bois, 4 chaises pliantes, les supports de hamac en inox et les hamacs en toile de parachute.

Les couleurs sont personnalisables ainsi que les impressions.

#### - Options :

- 3 hamacs en supplément
- Laquage transparent pour protéger les impressions

#### - Transport par nos soins : Fontenay-sous-bois (94120) / Le Châtelet-en-Brie (77820)

La vente d'une Bibliambule s'accompagne d'une formation pour les utilisateurs.

### TARIFS

16 300 € \*

90 € \*

850 € \*

400 € \*

#### Validité :

Pendant 60 jours à date d'édition du devis

#### Conditions de paiement :

L'achat d'une Bibliambule est découpé en 2 paiements.

Une facture d'acompte de 50% du prix à la commande 8 820 €  
Une deuxième facture sera éditée après livraison 8 820 €

En signant ce devis vous reconnaissez avoir pris connaissance, lu et accepté les présentes Conditions générales de vente de l'Association Z'Ambules et Compagnie.

### Montant Total

17 640 € \*

\* TVA non applicable, article 293B du Code Général des Impôts

Signature et date, précédé de la mention «Bon pour accord»

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE L'ASSOCIATION Z'AMBULES ET COMPAGNIE

## 1. Objet et définitions

1.1. Dans les présentes Conditions Générales de Vente, le terme **Le Vendeur** désigne l'association Z'Ambules et Compagnie, dont le siège est situé à Paris, 17 rue Henry Monnier – 75009 - et le terme **Client** vous désigne en tant que client.

1.2. S'il n'existe pas de conditions particulières, les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des Confirmations de Commandes émisent par le **Client** et constituent alors un contrat de vente entre **Le Vendeur** et le **Client**, que le **Client** accepte ces Conditions Générales de Vente implicitement ou par écrit.

## 2. Commande

**Le Client** commande « une Miniambule » que **le Vendeur** s'engage à fabriquer pour le compte du **Client** dans un délai de 15 semaines (sauf demande spécifique) à compter de la réception du paiement de la première facture d'acompte et des choix esthétiques validés. La livraison pourra être programmée dans les 7 jours après l'immatriculation.

Il est expressément convenu entre les Parties que ce délai est indicatif, la remorque nécessitant d'être homologuée et immatriculée, **le Vendeur** ne peut contrôler les délais de l'administration. **Le Vendeur** s'engage toutefois à faire ses meilleurs efforts pour tenir le délai sus-indiqué et à informer **le Client** sans délai de tout événement susceptible d'entraîner un retard.

## 4. Annulation de commande - Paiement

La commande est ferme et définitive dès la signature du devis ci-joint, toute annulation postérieurement au versement du premier acompte pour une raison autre que la force majeure rend **le Client** redevable du plein paiement du **Produit**.

Toute somme facturée doit être intégralement payée dans la même monnaie que celle indiquée sur la facture, soit en Euros dans le cas présent. Le paiement doit être effectué par virement bancaire au moyen de fonds immédiatement disponibles.

## 5. Garantie

Les garanties légales s'appliquent pour une durée de deux (2) ans à compter de la livraison du bien, dans les conditions prévues par la loi et à la condition que le **Client** informe **le Vendeur** dans les 5 jours ouvrés de sa découverte d'un vice caché (à l'exception des consommables suivants non garantis : les ampoules).

Conditions :

La garantie commerciale comprend les prestations suivantes

- réparation en atelier (port non compris dans la garantie)
- déplacement sur site possible sous condition de transport et de déplacement pris en charge par **le Client**.

La garantie ne couvre pas les éventuels dommages au produit ou aux personnes découlant d'une utilisation non conforme à la destination du **Produit** ou aux préconisations du **Vendeur** expliquées à la livraison.

Les garanties du **Vendeur** ne s'appliquent qu'au **Produit** lui-même et à ses composants intégrés.

## 6. Livraison

La livraison sera effectuée par la remise directe du **Produit** par **le Vendeur** au **Client**.

En cas d'éléments manquants ou détériorés lors du transport, le **Client** devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de livraison à réception. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit au **Vendeur** dans les 48 heures ouvrables cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

## 7. Stipulations générales

Force Majeure – Sauf pour les obligations de payer les sommes dues à l'échéance, aucune partie ne sera tenue pour responsable d'un retard ou d'un manquement à ses obligations contractuelles en raison de circonstances imprévisibles ou hors de son contrôle. Dans un tel cas, l'exécution des obligations affectées par cet événement sera suspendue pour toute la durée de l'événement. Dans le cas où l'événement perdurerait pendant plus de deux (2) mois, l'une ou l'autre des Parties pourra résilier le Contrat, sans que sa responsabilité ne soit engagée.

## 8. Propriété

**Le Vendeur** conserve la propriété du **Produit** jusqu'à ce que toutes les sommes dues soient totalement payées par **le Client**.

**Le Vendeur** autorise toute reproduction visuelle de son œuvre sur les supports et par les procédés du choix du **Client**, en vue d'une communication au public limitée à l'usage qu'entend en faire **le Client**.

Néanmoins, en application des articles L111-3 et L122-1 du code de la Propriété Intellectuelle, la présente cession de l'œuvre entraîne l'acquisition par **le Client** des droits de propriété matériel sur l'œuvre, mais en aucun cas celle des droits de propriété incorporelle. **Le Vendeur**, auteur de l'œuvre, reste propriétaire exclusif de ses droits patrimoniaux et notamment de son droit d'exploitation (notamment le droit de reproduction).

## 9. Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Paris.